
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 3 juillet 2018 à 19 h 05
Bureau d'arrondissement, 6854, rue Sherbrooke Est**

PRÉSENCES :

Monsieur Pierre LESSARD-BLAIS, maire d'arrondissement
Monsieur Éric Alan CALDWELL, conseiller du district d'Hochelaga
Madame Laurence LAVIGNE LALONDE, conseillère du district de Maisonneuve-Longue-Pointe
Madame Karine BOIVIN ROY, conseillère du district de Louis-Riel
Madame Suzie MIRON, conseillère du district de Tétéraultville

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Jacques SAVARD, directeur d'arrondissement
Madame Myriame BEAUDOIN, directrice de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Monsieur Pierre MORISSETTE, directeur de la Direction des travaux publics
Monsieur Daniel SAVARD, directeur de la Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social
Monsieur Denys CYR, directeur de la Direction des services administratifs
Monsieur Magella RIOUX, secrétaire d'arrondissement
Madame Annick Barsalou, secrétaire d'arrondissement substitut
Madame Annick CHAREST, chef de division relations avec les citoyens et communications
Monsieur Vincent Richer, inspecteur chef police
Monsieur Nicodemo Milano, commandant, poste de quartier 23

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES :

Environ 27 citoyen(ne)s.

Ouverture de la séance.

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 19 h 23.

CA18 27 0215

Adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement.

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Suzie MIRON

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présentation du Programme triennal d'immobilisations 2019-2021 et période de questions des citoyens sur le PTI.

Réal Daoust Le citoyen constate que la limite d'emprunt diminue de 15 %. Il veut savoir pourquoi.

Le maire répond au citoyen

Jean Desfossés Le citoyen voudrait savoir ce que l'arrondissement a fait avec les surplus de 500 000 \$ de l'an passé.

Le maire répond au citoyen.

Daniel Chartier Le citoyen demande des précisions concernant les dépenses de 30 000 \$ et de 700 000 \$ pour le projet d'accès au Fleuve.

Le maire répond au citoyen.

CA18 27 0216

Adopter et transmettre au comité exécutif de la Ville de Montréal le Programme triennal des dépenses en immobilisations (PTI) 2019-2021 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Éric Alan CALDWELL

Et résolu :

D'approuver la liste des projets jointe au sommaire décisionnel qui constitue le Programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement, de même que les montants d'investissement et les sources de financement prévus pour ces projets en 2019, 2020 et 2021 et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1184859003

Période de questions des membres du conseil.

Aucune question n'est posée.

70.01

Levée de la séance.

Considérant que l'ordre du jour est complété, le maire d'arrondissement, monsieur Pierre Lessard-Blais déclare la séance levée à 19 h 42.

70.02

Pierre LESSARD-BLAIS
maire d'arrondissement

Magella RIOUX
secrétaire d'arrondissement